

MAIRIE DE



**BAYON**

54290

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etai(ent) présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme LURION Eve-Hélène, Mme FRANCOIS Vanessa.

**Etai(ent) excusé(s) :** /

**Etai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. LAMOISE Régis

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 16

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de suffrages  
exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Convention de mise à disposition du stade à la Ligue du Grand Est de  
Football  
Délibération n°2021 - 07

Date de convocation

29/01/2021

Date d'affichage

05/02/2021

Considérant la nécessité pour la commune de Bayon de conventionner avec la Ligue du Grand Est de Football pour obtenir leur subvention suite aux travaux de réfection du stade,

Considérant la demande de la Ligue du Grand Est de Football de pouvoir bénéficier des installations du stade ponctuellement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

### AUTORISE

Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition du stade à la Ligue du Grand Est de Football ci-annexée.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

05/02/2021



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

